

Première rencontre avec les parents , mode d'emploi !

Le premier rendez-vous est un moment important pour l'enfant, ses parents et pour l'assistante maternelle. Poser ce rendez-vous sur un temps où vous n'êtes pas en accueil d'enfant vous permet de vous consacrer pleinement à cet entretien professionnel.

Prendre le temps d'écouter et de dire avec bienveillance permet d'instaurer un climat de confiance et de respect mutuel.

Il vous faut donc en tant que professionnelle de la Petite Enfance lors de cet entretien :

- préparer cet échange sur lequel se basera une relation de confiance
- faire connaissance avec l'enfant, ses parents dans une écoute active
- définir ensemble les besoins et attentes de chacun
- vous positionner en tant que future salariée

Après avoir fait connaissance et défini les attentes des parents, voici des propositions de sujets à aborder :

➔ Votre cadre de travail :

- Votre agrément et ses modalités : présentez et expliquez votre attestation d'agrément qui vous pose comme professionnelle agréée par le Conseil Général de la Gironde
- Vos horaires de travail et ses limites dans le souci d'un accueil de qualité
- Votre matériel de puériculture et pédagogique mis à disposition pour les enfants : montrez-le aux parents

➔ Votre expérience professionnelle:

- Depuis combien de temps êtes-vous agréée et en accueil d'enfant ?
- Votre formation initiale et formation continue : montrez vos attestations diverses de formation
- Pourquoi avoir choisi ce métier ?

➔ Votre lieu de vie

- Visite des pièces auxquelles l'enfant aura accès : où l'enfant va-t-il jouer, dormir ?
- Sécurité et organisation de votre espace conforme aux normes PMI : n'oubliez pas de montrer vos assurances responsabilité civile professionnelle et automobile
- Organisation du lieu de vie si vous avez des animaux

➔ Votre famille

- Présentation des membres de la famille présents pendant l'accueil de l'enfant et proposer une rencontre
- Expliquer comment votre vie professionnelle et votre vie privée peuvent se concilier

➔ Votre quotidien

- Déroulement d'une journée type
- Vos activités d'éveil
- La confection des repas
- Accueil des enfants malades

➔ Vos valeurs éducatives

- Définir vos valeurs éducatives : sont-elles en accord avec celles des parents ? (respect, tolérance, maternage, télévision...)
- Savoir laisser aux parents leur place de premiers éducateurs de leur enfant

➔ Votre fonctionnement et votre rémunération

- Pose habituelle de vos congés annuels
- Votre tarif horaire et indemnités
- Vos demandes particulières s'il y a lieu

Ces différents points abordés vous permettront ensemble d'envisager ou non l'accueil de l'enfant à votre domicile et serviront de base à la mise en place d'un contrat d'accueil cohérent et respectueux de chacun, garantissant ainsi votre qualité d'accueil au quotidien